

jeudi 21 Mars 2024 - n°422

Finances - Le Gouvernement cherche activement des pistes d'économies

Interview de la semaine - Trois questions à Florian Bercault, Maire de Laval, président de la Commission nationale ÉcoQuartier et membre du Conseil d'administration de Villes de France

Energie - La Cour des comptes dénonce un mauvais ciblage des mesures contre la hausse des prix de l'énergie

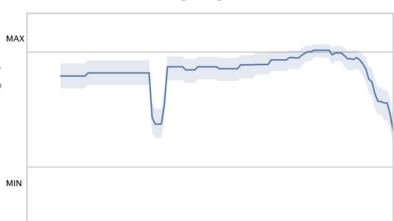
Santé - Évolution de l'activité hospitalière et accès aux soins depuis le Covid : publication du baromètre de la FHF

Numérique - Le site « Paroles d'Elus » fait peau neuve !

Energie - Webinaire : Comment financer les travaux sur les bâtiments publics afin d'être au rendez-vous de la transition énergétique ?

Culture - Petit déjeuner#9 L'Art dans la Ville : Création, Impact et Collaboration par la Chaire Qualités de Villes

FINANCES



Le Gouvernement cherche activement des pistes d'économies

Après une première réunion de crise consacrée à l'état des finances publiques hier à l'Elysée, le Gouvernement va entamer dans les semaines à venir une revue des dépenses publiques, et il est malheureusement fort probable que le secteur des collectivités locales soit mis à contribution.

Ainsi, mardi prochain l'Insee va publier les résultats du déficit public pour 2023,

qui devrait être « *significativement* » en deçà des - 4,9% du PIB, objectif qui était visé par le Gouvernement ; celui-ci pourrait atteindre jusqu'à - 5,6% du PIB pour l'année écoulée.

Ces mauvais résultats proviennent d'un déficit du budget de l'Etat plus important que prévu en raison de recettes fiscales en perte de vitesse. Du côté du budget de la Sécurité Sociale, la tendance est identique avec un déficit de la Sécurité Sociale et du Fonds de solidarité vieillesse qui s'établit à 10,8 milliards d'euros (un chiffre supérieur de 2,1 milliards d'euros par rapport aux 8,7 milliards d'euros de déficit initialement prévus). Cette tendance résulte également de recettes moins importantes qu'espérées, avec une masse salariale moins dynamique qu'anticipé dans le secteur privé.

Pour 2024, 10 milliards d'euros de crédits ont dû être annulés dès février afin de contenir le déficit de cette année, qui rappelons-le est de -4,4% du PIB dans la loi de finances pour 2024, un objectif qui va être difficile à atteindre.

En 2025, le cadrage budgétaire devra être réalisé avec 20 milliards d'euros d'économies nouvelles à réaliser sur l'ensemble des budgets de la nation (PLF et PLFSS). La Cour des Comptes a de son côté dernièrement évalué à 50 milliards d'euros le montant des économies nécessaires sur la période 2025 à 2027.

Enfin, dans ce contexte anxiogène et particulièrement contraint, les agences de notation Fitch et Moody's doivent se prononcer sur la notation de la France le 26 avril, et Standar and Poor's le 31 mai, soit un peu plus d'une semaine avant les élections européennes.

INTERVIEW DE LA SEMAINE



Trois questions à Florian Bercault, Maire de Laval, président de la Commission nationale ÉcoQuartier et membre du Conseil d'administration de Villes de France

La démarche EcoQuartier s'est récemment renouvelée pour répondre au mieux aux besoins des communes quels que soient leur taille ou leur

contexte. En quoi est-elle particulièrement adaptée aux enjeux de transition écologique et sociale dans les projets d'aménagement aujourd'hui et comment peut-elle porter la transition des territoires ?

En tant qu' élu local, je constate tous les jours la multiplication des crises économiques, sociales et écologiques à l'échelle locale et leurs conséquences sur nos territoires et leurs habitants. Cela nous impose de repenser en profondeur notre conception de la fabrique de la ville ! A travers le renouvellement de la démarche ÉcoQuartier j'ai eu à cœur de passer d'un label d'expertise et de pionniers isolés, à un dispositif ouvert et lisible permettant ainsi la conversion d'un maximum de villes et de villages aux défis du siècle : sobriété dans la consommation des ressources

naturelles et de l'énergie, résilience notamment face au changement climatique et aux risques naturels, inclusion et création de valeurs sur les territoires.

Le premier axe de la démarche ÉcoQuartier renouvelée, c'est une labellisation focalisée sur les quartiers livrés et vécus pour valoriser les projets les plus vertueux, avec la mise en place d'indicateurs performanciers pour quantifier les impacts des projets. Ces projets les plus vertueux trouvent bien souvent leurs racines dans un diagnostic précis du territoire et des besoins des habitants, mais aussi dans une intégration dès les phases amonts des citoyens dans l'élaboration du projet.

Le deuxième axe, c'est la réalisation d'un guide de l'aménagement durable, accessible en version numérique, qui est une grille d'analyse et de questionnement, qui permet d'éclairer les choix des décideurs pour trouver des solutions contextualisées et adaptées aux spécificités de leur territoire.

Enfin, le troisième axe de la démarche renouvelée est le déploiement d'une nouvelle offre complète d'accompagnements des collectivités sur tous les territoires. Pour arriver à de nouvelles manières de construire et de rénover les villes et villages de demain, il est primordial d'offrir aux élus une véritable boîte à outils financière et d'ingénierie, pour les accompagner concrètement dans les changements et les transitions.

A qui s'adresse la démarche ÉcoQuartier et pourquoi la rejoindre ?

A tous les élus locaux motivés pour accélérer la transition écologique et sociale de leurs territoires. Pour ce faire, un point essentiel du renouvellement de la démarche a été de donner à chaque maire, qu'il soit élu d'un milieu rural ou urbain, des moyens en ingénierie et financiers supplémentaires. La démarche permet maintenant d'accéder à un accompagnement en ingénierie sur mesure et sur 3 ans par le Cerema (avec chaque année, une quinzaine de lauréats), des accompagnements individuels et collectifs de France Villes et Territoires Durables, un accompagnement de l'ADEME et Efficacity sur l'impact carbone des projets et des ateliers des territoires portés par le Ministère de la Transition Ecologique.

J'ai aussi souhaité que la Banque des Territoires accompagne les élus qui veulent refaire la ville sur la ville et accélérer la transition écologique dans leurs territoires, via du co-financement de l'ingénierie territoriale pour mieux faire face aux transitions, en agissant notamment sur le portage foncier des villes et des villages. La Banque des Territoires va aussi soutenir par des offres de prêt et d'investissement les élus locaux engagés dans la démarche ÉcoQuartier.

Rejoindre la démarche, c'est bien sûr bénéficier de ces accompagnements, mais c'est également bénéficier des expériences des autres collectivités, grâce notamment au club EcoQuartier, c'est s'ouvrir sur de nouvelles perspectives et c'est au final s'engager de façon résolue et opérationnelle dans la transition écologique de son territoire.

L'exemple de Laval doit être inspirant. Le départ du 42ème Régiment de Transmission a laissé en 2011 vacant un espace de 50 hectares, et en même temps offert une formidable opportunité de recréer la ville sur la ville et de donner naissance à un nouveau quartier ouvert, durable et écologique. Le quartier Ferrié, désormais labélisé Écoquartier depuis 2021, participe au renouveau urbain de Laval par la richesse de sa mixité : logements, commerces, bureaux, équipements publics et espaces naturels. C'est aussi un projet issu d'une concertation citoyenne importante, qui a permis d'enrichir l'expérience vécue des habitants et de rendre vivant ce quartier dès la phase de chantier.

Pour vous donner d'autres exemples, la démarche s'adresse aussi à un maire d'un bourg rural qui souhaiterait revitaliser sa commune, y faire revenir des services et des commerces afin de faire bénéficier à tous les habitants du modèle d'urbanisme durable des ÉcoQuartiers.

Au salon des maires, en 2022, plusieurs conventions de partenariat ont été signées entre vous-même, Président de la Commission nationale ÉcoQuartier, et plusieurs associations d'élus dont Villes de France. En quoi cette collaboration est-elle importante pour mieux accompagner les collectivités locales dans la conception et la réalisation de leurs projets ?

Accompagner tous les élus vers de nouveaux modèles d'aménagement plus soutenables, c'est le cœur du partenariat entre Villes de France et la démarche Écoquartier. Celle-ci répond aux attentes des collectivités adhérentes de Villes de France, en offrant une nouvelle boîte à outil financière et en ingénierie, un guide de l'aménagement durable, des formations gratuites, un label reconnu ou encore des correspondants dans les départements qui sont présents à chaque étape des projets.

Et je reste persuadé que renforcer nos liens entre élus, nous inspirer mutuellement, c'est nous donner les capacités de construire collectivement de nouveaux récits pour reconstruire les villes, les repenser et préparer les territoires de demain.

ENERGIE



La Cour des comptes dénonce un mauvais ciblage des mesures contre la hausse des prix de l'énergie

Le 15 mars 2024, la Cour des comptes a publié un rapport dressant un premier bilan des mesures exceptionnelles prises par le gouvernement pour lutter contre la flambée des prix de l'énergie depuis 2021. Le rapport pointe du doigt plusieurs failles :

- Un coût élevé pour les finances publiques avec 36 milliards d'euros dépensés

entre 2021 et 2024 pour soutenir les consommateurs, dont 9 milliards d'euros en 2023 ;

- Un mauvais ciblage des mesures : les aides profitent aussi bien aux plus riches qu'aux plus pauvres, et ne favorisent pas suffisamment les économies d'énergie ;
- Un manque d'efficacité : les mesures n'ont pas permis de freiner la hausse des prix de l'énergie, qui a atteint des niveaux historiques en 2022 ;
- Un risque d'effets d'aubaine : certaines entreprises ont pu profiter des aides publiques sans pour autant réduire leur consommation d'énergie.

La Cour des comptes formule plusieurs recommandations pour améliorer l'efficacité des mesures de lutte contre la hausse des prix de l'énergie :

- Mieux cibler les aides : les réserver aux ménages les plus modestes et aux entreprises les plus fragilisées ;
- Encourager les économies d'énergie : mettre en place des incitations fiscales et financières pour inciter les consommateurs à réduire leur consommation d'énergie ;
- Réformer le marché de l'électricité : mettre fin au système du "tarif réglementé" qui incite à la surconsommation et favorise les énergies fossiles.

Le rapport de la Cour des comptes intervient dans un contexte de crise énergétique sans précédent. La guerre en Ukraine a provoqué une flambée des prix du gaz et du pétrole, ce qui a eu un impact majeur sur le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des entreprises.

Rappelons que le gouvernement a déjà décidé de prolonger le bouclier tarifaire sur les prix du gaz et de l'électricité jusqu'à la fin de l'année 2024.

SANTÉ



Évolution de l'activité hospitalière et accès aux soins depuis le Covid : publication du baromètre de la FHF

Lundi 18 mars, la Fédération Hospitalière de France publiait sa première édition du « Baromètre de l'accès aux soins » en partenariat avec France Info.

D'après les résultats de ce baromètre, l'activité des hôpitaux aurait retrouvé son niveau d'avant Covid. Ce retour à la normale ne saurait toutefois occulter des disparités préoccupantes.

Entre 2019 et 2023, cette étude constate un sous-recours cumulé de 3.5 millions de séjours hospitaliers. Le sous-recours est particulièrement marqué s'agissant des prises en charge digestives (-11%), de la cardiologie (-13%), du système nerveux (-11%) et de la rhumatologie (-12%). Les chirurgies lourdes semblent également diminuer significativement puisque les greffes sont en recul de 7,5% par rapport au niveau attendu en 2023. Ce phénomène de sous-recours aux séjours hospitaliers touche plus particulièrement les plus de 45 ans qui concentrent 99% du sous-recours total constaté en 2023.

Plusieurs hypothèses sont formulées par ce baromètre afin d'expliquer les baisses du taux de recours aux soins. La première hypothèse est celle du renoncement aux soins, corroborée un sondage IPSOS accompagnant ce baromètre selon lequel 63% des Français ont déjà renoncé à au moins un acte de soin au cours des 5 dernières années. En second lieu, les tensions que rencontre l'hôpital public en termes d'effectifs ne sont pas à négliger, rendant la prise de rendez-vous plus complexe et retardant certaines opérations et séjours hospitaliers.

Il faut ajouter à cela une nette hausse du recours aux urgences pour des raisons « *ne relevant pas d'une urgence médicale* » : 54% des Français disent s'y être rendus au cours des derniers mois pour des raisons qui ne relevaient pas d'une urgence médicale (contre 42% en 2019). Dans 32% des cas, le patient est venu aux urgences faute de savoir où d'autre se rendre. Dans 30% des cas, le patient est venu aux urgences à la suite d'un refus de prise en charge non programmée par un médecin généraliste ou spécialiste de ville.

Face à l'ensemble de ces constats, la FHF alerte sur les risques encourus pour certaines prises en charge et appelle à un soutien accru à l'hôpital.

NUMÉRIQUE



Le site « Paroles d'élus » fait peau neuve !

Le site internet « Paroles d'élus » créé par notre partenaire, Orange, vient de faire peau neuve afin de permettre un accès plus rapide aux informations, articles et contenus publiés.

Parmi les nouveautés proposées par Paroles d'élus, vous trouverez désormais un accès direct par contenu, à savoir : podcasts, vidéos et entretiens. Idéal donc pour accéder facilement à vos podcasts Vendredi, ou la ville durable, et Femmes

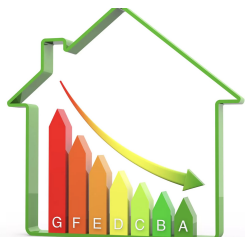
de Terrain, ainsi qu'aux dernières interviews.

Enfin, une nouvelle rubrique a vu le jour. L'onglet « *l'Actu des Associations* » permettra de découvrir en un clic

les faits marquants des différents congrès et événements des 7 associations membres de Paroles d'élus, dont *Villes de France*.

[Découvrir le nouveau site de Paroles d'élus](#)

ENERGIE



Webinaire : Comment financer les travaux sur les bâtiments publics afin d'être au rendez-vous de la transition énergétique ?

Avec 44% de la consommation d'énergie, le secteur du bâtiment est le plus énergivore en France. Décret Tertiaire, Décret BACS, loi APER, pour rendre les bâtiments publics plus sobres, la réglementation se renforce pour les collectivités.

Mais comment financer ces travaux pour être au rendez-vous ?

Avec notre partenaire, la Banque des Territoires et Sobre Energie, *Villes de France* vous propose de découvrir ces nouveaux modes de financement grâce à un webinaire organisé le jeudi 4 avril de 9h à 10h

Au programme :

- Intracting, comment fonctionne ce dispositif innovant ?
- Comment prioriser vos travaux grâce aux audits énergétiques ?
- Le cas des bâtiments scolaires avec le programme Edurenov
- Comment suivre vos consommations post-travaux pour réussir votre projet ?

[Pour vous inscrire](#)

[Pour recevoir le lien pour visionner le replay](#)

CULTURE



Petit déjeuner#9 L'Art dans la Ville : Création, Impact et Collaboration par la Chaire Qualités de Villes

Notre partenaire, la Chaire Qualité de Villes par Réalités x Audencia, organise un nouveau petit déjeuner consacré au développement urbain et de l'espace public. Le 29 mars prochain, c'est l'art et la culture dans la ville qui seront les sujets évoqués en présence de Pierre-Emmanuel Becherand, Responsable de l'architecture, du design et de la culture au sein de la société du Grand Paris.

[Lien d'inscription](#)

Edité par Villes de France
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
<http://www.villesdefrance.fr>
© O.U. © Fotolia

Directeur de la publication
Gil Avérous
Directeur délégué
Jean-François Debat

Rédacteur en chef
Guillaume Ségala
Rédaction
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban, Anaëlle Chouillard
Secrétariat
Anissa Ghaidi